

Ampl oi Formation

Une autre passerelle pour un nouveau métier

Présentation de l'offre
formation 2022



Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
11 92 239 95 92 auprès de la DRIEETS d'Ile-de-France

Un peu d'histoire

Sensibilisés par le besoin impératif de montée en compétences des personnes en situation de handicap, et souhaitant proposer une solution adéquate pour les personnes éloignées de l'emploi, Franck MENU, fondateur de l'entreprise adaptée Emploi depuis 2010 et Martine LAULHE, sa directrice adjointe décident de créer l'organisme de formation Emploi Formation.

C'est en 2021 que l'organisme de formation voit le jour, afin de proposer une réponse aux besoins de formations adultes, notamment via :

- La formation professionnelle initiale, la formation professionnelle continue, la formation professionnelle via contrat de professionnalisation,
- L'accompagnement notamment pour l'insertion, la réinsertion professionnelle ou le maintien en emploi
- Le développement des compétences professionnelles à destination de tout public, y compris les demandeurs d'emploi et les salariés en activité.

Attaché au cœur de métiers d'Emploi, l'organisme Emploi Formation travaille pour proposer un panel de formations en lien avec les métiers exercés, à savoir l'administration et l'accueil à distance.

Missions & Valeurs

- Emploi Formation repose sur l'ambition de proposer une démarche de formation inclusive, permettant d'augmenter l'employabilité de toute personne en situation de handicap, par la mise en œuvre de parcours de formations découpés en blocs de compétences, certifiants, et pouvant être adaptés en fonction du profil de chaque bénéficiaire.
- Emploi Formation s'appuie sur une méthodologie éprouvée, et un réseau d'experts, professionnels de l'accompagnement et de la formation de personnes en situation de handicap.
- Emploi Formation privilégie les formations dispensées selon le dispositif de l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les employeurs accueillant les alternants s'inscrivent dans une politique d'aide de retour à l'emploi pour des personnes en situation de handicap, et bénéficient ainsi des aides de l'Etat prévues à cet effet.

Modalités de déroulement de la formation

Recrutement et sélection des futurs apprenants

Amploi Formation précise avec les partenaires du Service Pour l'Emploi (Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions locales) le profil des candidats susceptibles d'être intéressés par la formation certifiante.

Un premier entretien de recrutement avec le responsable du projet Amploi Formation permet de valider le projet professionnel du candidat, de présenter le contenu pédagogique de la formation et les modalités de réalisation : rythme, lieu, durée, certification professionnelle visée.

Un deuxième entretien permet au candidat de confirmer son engagement, et donc de prendre connaissance et de signer la convention de formation. Le candidat pourra alors être présenté aux entreprises souhaitant retenir l'alternance dans leur politique RH et RSE.

Adaptation de la formation & Acquisition par blocs de compétences

Chaque formation proposée par Amploi Formation est structurée autour de blocs de compétences, permettant au bénéficiaire de valider un bloc à chaque étape du parcours et d'obtenir la certification correspondante.

Cette démarche pas à pas permet d'adapter la formation au rythme d'acquisition par les bénéficiaires de nouvelles compétences, avec la mise en œuvre d'une approche pédagogique sur mesure, et adaptable tout le long du parcours.

Par expérience, notre méthodologie favorise la reprise de confiance des bénéficiaires dans l'atteinte de leur projet professionnel et donc dans le retour à l'emploi.

Validation des acquis et obtention de la certification professionnelle

A l'issue du parcours de formation, le bénéficiaire valide l'ensemble des compétences nouvelles acquises, et obtient ainsi la certification professionnelle reconnue dans le RNCP et conforme à son projet professionnel.

COMPETENCE OBTENUE :

Titre professionnel de niveau 3 – (anciennement V)

Inscrit au RNCP n° 17791

Code NSF 324t

Formacode : 35042

Code ROME : M1602-1601-1606

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PRE REQUIS

- Niveau 4^e/3^e validé ou non
- Maîtrise des savoirs de base en lecture, écriture et calcul
- Pratique de la bureautique et de l'outil informatique conseillé

DELAI D'ACCES et TARIF

- Tarif 2022: nous consulter pour toute demande de devis.
 - Délai d'accès à la formation : de 48h à 2 mois selon financement choisi (C.P.F. - Pôle Emploi – O.P.C.O. – AGEFIPH...)
- Nous consulter.

ACCESSIBILITE DES FORMATIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation accessible aux personnes handicapées, avec accompagnement du référent handicap.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titre professionnel EAA de niveau 3 permet de déboucher sur des postes :

- d'agents administratifs,
- d'agent d'accueil,
- Employé de bureau,
- Employé administratif,
- Opérateur de saisie

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur (exp : TP Secrétaire assistant(e))

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Réaliser les travaux administratifs courants d'une structure
- Assurer l'accueil d'une structure

Il est possible de suivre et/ou de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

CCP 1 – REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'UNE STRUCTURE

- Présenter et mettre en forme des documents professionnels à l'aide d'un traitement de texte
- Saisir et mettre à jour des données à l'aide d'un tableur
- Utiliser les outils collaboratifs pour communiquer et traiter l'information
- Trier et traiter les mails et le courrier
- Classer et archiver les informations et les documents

CCP 2 – ASSURER L'ACCUEIL D'UNE STRUCTURE

- Accueillir et orienter les visiteurs et les collaborateurs :
- Traiter les appels téléphoniques :
- Répondre aux demandes d'informations internes et externes

METHODES PEDAGOGIQUES

Salle de formation équipée de postes informatiques d'un PC par stagiaire, d'une imprimante partagée. Alternance d'apports théoriques et de mises en situation professionnelles.

INTERVENANTS : Formateurs expérimentés et ayant une solide expérience professionnelle dans leur domaine de compétences

DUREE, LIEU, RYTHME ET HORAIRES :

- Lieu : La Défense (92)
- Durée : 707 heures en centre et 210 heures d'immersion en entreprise (2 périodes de 3 semaines) la durée peut être ajustée en fonction du profil de chaque apprenant.
- Rythme & horaire : 35 h par semaine (7h/jour) - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

SUIVI, EVALUATION ET EXAMEN :

- Feuille d'émargement matin et après midi
- Suivi et accompagnement par un formateur référent
- Évaluations en cours de formation et examen blanc
- **Modalités d'obtention du titre** : Les compétences sont évaluées par une mise en situation professionnelle écrite et orale ainsi qu'un entretien devant un binôme de jury à partir d'un dossier professionnel
- Possibilité de valider le titre par CCP (Certificat de compétence)

La formation Emploi Formation, c'est...

<p>.. l'accessibilité pour tous les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salariés ; • travailleurs indépendants • demandeurs d'emploi • étudiants à la recherche d'une formation complémentaire • apprentis qui souhaitent acquérir des compétences, accéder à une qualification ou obtenir un diplôme, un titre ou un certificat. 	<p>... l'accessibilité pour tous niveaux, même sans qualification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le type de formation proposée • En fonction de son expérience, de ses qualifications, de son niveau d'études initial, mais aussi pour développer ses compétences ou obtenir un diplôme inscrit au RNCP. 	<p>... l'accessibilité pour toutes personnes en situation de handicap :</p> <p>L'accueil, le suivi et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap est réalisée par la référente handicap d'Emploi Formation.</p>
<p>... les formations en alternance</p> <p>Alternance de cours à Emploi Formation et de périodes d'application en entreprise, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.</p>	<p>... des blocs de compétences</p> <p>Validation des acquis par blocs de formation, accessibles à la carte et capitalisables.</p> <p>Cela permet de bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non, et de progresser à son rythme.</p>	<p>... différents types de financement possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • financement individuel ; • plan de développement des compétences ; • compte personnel de formation (CPF) ; • projet de transition professionnelle (PTP) ; • dispositifs d'aide à la formation de Pôle emploi ; • transitions collectives (Transco) ; • formation individuelle AGEFIPH.
<p>... la prise en compte des parcours individuels</p> <p>Les enseignements d'Emploi Formation s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité de la certification préparée.</p> <p>Un accompagnement tout au long du parcours de formation est mis en place pour garantir la réussite du parcours de formation.</p>	<p>... des sessions de formation toute l'année</p> <p>Plusieurs rentrées seront organisées dans l'année, en fonction du nombre d'apprenants intéressés.</p>	<p>... un encadrement de professionnels</p> <p>Le recrutement de formateurs professionnels connaissant vos métiers est une exigence d'Emploi Formation.</p> <p>L'équipe pédagogique d'Emploi Formation est également composée d'experts de l'accompagnement.</p>

Comment financer votre formation ?



Plusieurs dispositifs sont à votre disposition.
Il répondent à différentes situations possibles.

Le compte personnel de formation (CPF)

Le CPF permet de financer à titre individuel des actions de développement des compétences pour :

- Acquérir une qualification : diplôme, titre professionnel,
- Consolider un socle de connaissances et de compétences,
- Initier un projet de validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Réaliser un bilan de compétences,
- Créer ou reprendre une entreprise.

En cas de droits acquis insuffisants, des financements complémentaires peuvent être mobilisés selon la situation individuelle. Une application mobile permet l'achat d'actions de formation librement et sans intermédiaire.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

Le projet de transition professionnelle

Il remplace le Congé individuel de formation (Cif) et permet aux salariés de suivre une formation certifiante ou diplômante pour changer de métier ou de profession, en tout ou partie durant son temps de travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

La préparation opérationnelle à l'emploi individuel (POE I)

L'action de formation préalable au recrutement (AFPR)

L'aide individuelle à la formation (AIF)

Les dispositifs POE I et AFPR sont des aides à la formation avant embauche, portés par Pôle emploi. Ils sont destinés aux employeurs et visent des publics spécifiques. Le plan de formation est co-construit avec l'employeur, Pôle emploi et l'organisme de formation. L'AIF est un dispositif mobilisé par le conseiller Pôle emploi pour financer une formation qui n'est pas dans les programmes collectifs régionaux.

<https://www.pole-emploi.fr/>

Transitions collectives

C'est un dispositif né du plan France relance mis en place le 15 janvier 2021. Il s'adresse aux salariés dont l'emploi est menacé sur leur bassin d'emploi et qui souhaitent se reconvertir vers un métier dit « porteur » dans leur territoire. L'association Transitions Pro étudie la demande, l'employeur est à l'initiative de la démarche de déclaration, la DREETS est en charge de l'intermédiation avec les autres entreprises du bassin d'emploi.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

Le plan de développement des compétences

Il remplace le plan de formation et permet aux salariés de suivre des actions de formation proposées par l'employeur.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

La formation individuelle AGEFIPH

Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et permet une formation pour le maintien ou l'accès à un emploi. Le montant du financement est déterminé selon le projet de formation et des cofinancements mobilisés ou prévus et du statut de la personne (salarié ou en recherche d'emploi).

<https://www.agefiph.fr/>

Le contrat d'apprentissage

C'est un contrat de droit privé, en direction des jeunes de moins de 29 ans et de toute personne en situation de handicap, dont la rémunération est réglementée selon l'âge et le secteur d'activité. Une convention avec le Centre de formation des apprentis (CFA) est annexée au contrat et organise le temps des enseignements théoriques et l'enseignement du métier chez l'employeur.

<https://www.service-public.fr/>

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail en CDD ou CDI ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter une formation initiale par une formation en alternance.

<https://www.service-public.fr/>

La reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)

C'est une action de formation en alternance, qui favorise le maintien dans l'emploi des salariés les moins qualifiés. Elle remplace la période de professionnalisation et permet aux salariés d'accéder à une formation qualifiante, dans le cadre d'une promotion interne ou d'une reconversion, tout en gardant leur contrat de travail et leur rémunération.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>



Emploi Formation au service de votre performance

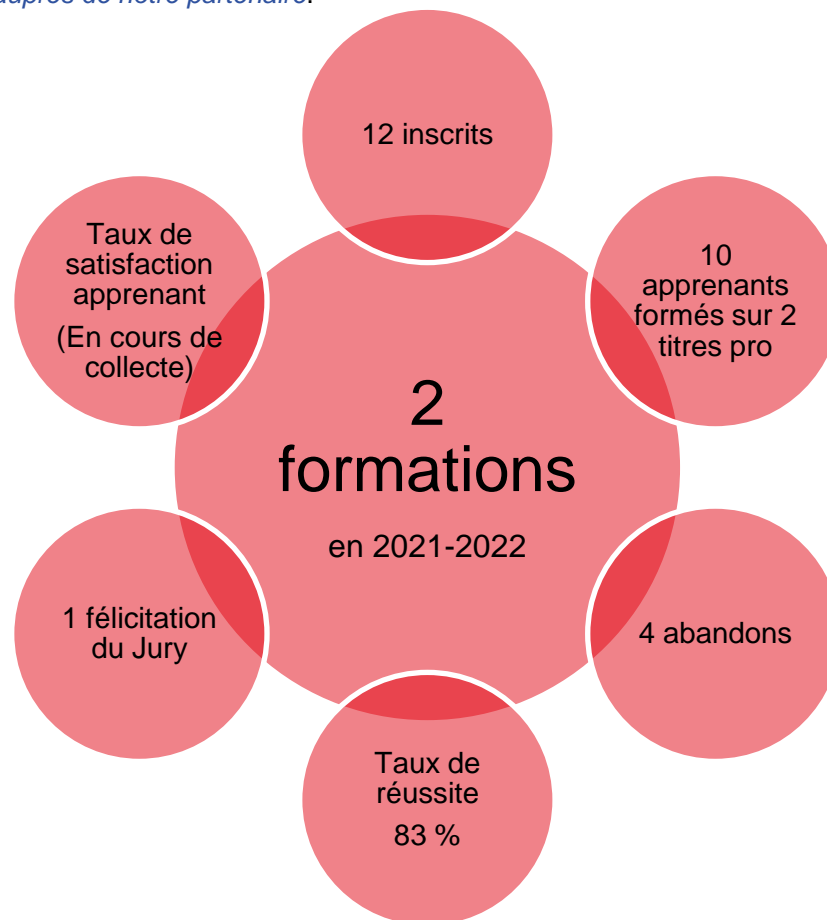
Résultat 2021 des formations TP EAA et CRCD sous-traitées à AFEC entre 2021 & 2022, réalisées pour le compte d'Emploi Formation.

Données collectées sur la période du 06/07/2022 au 24/08/2022.

En 2021, sur 12 stagiaires inscrits, 2 n'ont pas commencé la formation et 4 ont abandonné après le début de la formation (2 pour cause de nouvel emploi, 1 abandon en cours de parcours et 1 pour raison de santé). 100% des stagiaires ont obtenu le TP EAA et 66% des stagiaires ont obtenu le TP CRCD. Pour connaître les statistiques détaillées (données brutes et formules de calcul), contactez-nous (administration@emploi.fr).

NB : Les taux de satisfaction et le taux de réemploi à la suite de la formation sont en cours de collecte et confirmation auprès de notre partenaire.

1



¹ Titre Pro EAA et CRCC sous-traité à AFEC. Statistique en cours de collecte auprès de notre sous-traitant AFEC.



AMPLOI FORMATION – Association loi 1901

Siège Social :

75 Allées des parfumeurs

92 000 Nanterre

SIRET : 897 414 934 00017

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 239 95 92 auprès de la DRIEETS d'Ile-de-France

www.emploi-formation.fr

